

LE TUMULUS DE LA DAME ROUGE

Forêt de GIROLLES (Yonne)

Dans les premiers jours de décembre 1911, les gardes forestiers de nos pays me prévinrent que le remblai du tumulus de *La Dame Rouge* ou de *La Louise*, situé à environ 5 kilomètres de Voutenay, dans les bois de Girolles, au lieu dit *Les Replats*, allait être complètement enlevé pour ferrer les chemins forestiers du voisinage. Ce tumulus légendaire (1) de la Dame Rouge, devant être rasé jusqu'au sol, était une occasion trop rare d'une fouille complète pour manquer d'y assister. Généralement, dans l'exploration de nos tumulus avallonnais, on se contente de faire une tranchée allant du nord au sud et passant par le sommet du monument funéraire; il est fort probable que bien des objets doivent échapper aux chercheurs dans des fouilles aussi sommaires.

Au jour fixé, je me rendis en cet endroit. Le tumulus s'élevait à environ 2 kilomètres à partir de l'entrée

(1) D'après la légende, ce tumulus et les meurgers voisins sont les ruines d'un domaine habité autrefois par une femme cruelle et sanguinaire, sorte de Barbe Bleue en jupons, surnommée la *Dame Rouge* à cause de ses crimes. Elle eût sept maris, qu'elle poignarda et dont les cadavres furent jetés dans l'étang voisin, ou au Crot de la Foudre, à peu de distance de cet endroit. — *Une Excursion au Crot de la Foudre*, par l'abbé F. Poulaine, 1892.

en forêt, tout près du chemin de la Sommière et à 3 ou 4 kilomètres de la ferme du *Champ du Feu*. Son diamètre atteignait près de 20 mètres sur 1^m 70 de haut. Il y a une vingtaine d'années, il s'élevait à plus de 2 mètres; mais, à cette époque, quelques tombeaux de matériaux furent enlevés pour l'entretien d'un chemin forestier. Le tumulus, composé exclusivement de pierres de laves ou pierres plates en grande partie, a été complètement rasé et les matériaux transportés sur le chemin de la *Sommière*. Dans la construction du tumulus, ils avaient été jetés pêle-mêle, excepté un peu au-dessus du corps et à la base du premier rang vers la périphérie.

A l'approche du corps, de larges pierres plates, mais n'atteignant pas les dimensions des dalles, avaient été posées sur champ, ou, comme on dit en construction, placées en hérisson, et formaient une sorte de voûte grossière. J'ai constaté plus d'une fois, dans les tumulus des forêts voisines, ces mêmes dispositions. La base offre cet arrangement particulier de gros blocs debout, légèrement inclinés et formant un seul rang de tour ou sorte de cromlech, toujours incomplet. Cette disposition, je l'ai encore constatée dans d'autres tumulus, même pour ceux qui ne renfermaient pas de corps et qui étaient peut-être des monuments commémoratifs, élevés en souvenir de guerriers morts au loin. Je ne crois pas que ces blocs aient été ainsi disposés pour servir de soutènement et empêcher l'affaissement des menues pierrailles formant la masse, le cercle est toujours incomplet. Je crois plutôt à un rite funéraire. Quelques fragments de poterie faite à la main, d'un âge antérieur à ce monument, ont été trouvés parmi les matériaux. Ils

sont trop petits et trop rares pour qu'on puisse admettre qu'ils proviennent de vases brisés à l'intention des morts. Les pierres disposées en sorte de voûte, comme il est dit plus haut, se sont effondrées quand les chairs disparurent ; sous elles se trouvait un squelette couché sur le sol, les bras alignés le long du corps, déposé à même sur le sol, une large pierre servant d'oreiller se trouvait sous la tête brisée en partie. Je n'ai constaté aucune trace d'incinération ; les ossements peu nombreux, épargnés par le temps, se trouvaient à leur place et l'on pouvait reconnaître les traces de ceux qui manquaient par le vide laissé en se consumant dans la glaise du sol. L'inspection du squelette fait supposer que c'était celui d'une femme, jeune encore si on en juge par la tablette dentaire des molaires nullement usée. La tête avait été placée au sud et les pieds au nord ; c'est l'orientation la plus habituelle de nos tumulus, mais ce n'est pas une coutume aussi générale, ni aussi absolue qu'on pourrait le penser ; j'ai trouvé parfois une orientation inverse.

Autour du cou, reposant sur le sternum, se trouvait un grand anneau de bronze, d'une patine verte foncée de 0.145 de diamètre intérieur. La tige métallique, de forme circulaire, parfaitement cylindrique, d'épaisseur uniforme, sans solution de continuité et ne portant aucun ornement, a 0.007 de diamètre. Ses extrémités ont été soudées l'une à l'autre, comme l'indique la partie renflée et rugueuse de l'anneau où l'on fit la soudure. Le poids est de 130 grammes.

La position de cet ornement sur le corps soulève une question difficile à résoudre. Est-ce un anneau destiné à soutenir les cheveux ou les voiles de la

tête, comme celui qui a été récolté dans le tumulus de Blannay (1), ou bien est-ce un collier? Sa place en avant sur le sternum et par derrière dans la région des vertèbres fait supposer que c'est bien un collier. Il est possible cependant que cet objet de bronze placé sur une tête, reposant sur un oreiller de pierre l'inclinant fortement vers la poitrine, aurait pu être amené là après l'effondrement du crâne. Si, ce qui est très probable, cet ornement est un collier, un torques, la soudure n'a pu évidemment être faite sur la personne vivante, après resserrement de l'anneau autour du cou, une température de 1.000 à 1.100° étant nécessaire pour la fusion de la soudure. Il faut admettre qu'il aura été mis en place, complètement terminé, sur un très jeune sujet dont la tête pouvait passer par l'ouverture et qui a conservé cet ornement toute sa vie. A l'avant-bras droit, enfoncé dans la terre, était passé un bracelet de bois ou plutôt de jayet.

Le diamètre intérieur est de 0.065, la largeur de 0.028 et le poids de 80 grammes.

Ce bracelet sans solution de continuité, plat à l'intérieur, demi-circulaire à l'extérieur, d'une bonne conservation, est, je crois, le premier bracelet de bois trouvé dans l'Avallonnais, si riche cependant en tumulus de l'époque du bronze. A Anthien (Nièvre), un bracelet de bois fut trouvé dans un tumulus il y a cinquante ans. On voyait encore les stries de la râpe qui avait servi à le façonner ; cet ornement est entré dans la collection du marquis de Vibray (2).

(1) Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon, 21^e année, 1880.
— *Les Tumulus de Rochignard*.

(2) Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon, 6^e année, 1864.

L'aire du tumulus ayant été déblayé, je fis là quelques sondages pour m'assurer qu'il ne s'y trouvait aucune autre sépulture ; je n'ai rencontré que le sol naturel, avec ses strates absolument intactes.

J'ai envoyé au Musée national de Saint-Germain-en-Laye le torques et le bracelet pour en prendre des moulages qui figurent aujourd'hui dans les vitrines du Musée avec le lieu d'origine.

ABBÉ F. POULAINÉ.